

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'introducteur des ambassadeurs.

Bien peu de personnes, croyons-nous, savent en quoi consiste, en France, cet emploi relativement important ; bien peu aussi ont une notion précise du rôle que joue dans les relations internationales le fameux *protocole diplomatique*, qui comporte, dans l'organisation du ministère des affaires étrangères, un bureau spécial, équivalant à une sous-direction, avec cette différence que son chef, l'introducteur des ambassadeurs, ne relève d'aucune direction et travaille directement avec le ministre.

L'introducteur des ambassadeurs, nous dit *l'Illustration*, a des attributions doubles. D'une part, il est chargé du cérémonial des réceptions des chefs de missions et du corps diplomatique étrangers, ainsi que de la présentation des étrangers, et, en général, de toutes les audiences diplomatiques. D'autre part, il dirige, au ministère, le bureau du protocole, duquel relève, au point de vue extérieur, tout ce qui est étiquette ou préséance.

Dès qu'un nouvel ambassadeur arrive et que le jour de la présentation de ses lettres de créance en audience solennelle est fixé, l'introducteur des ambassadeurs se rend auprès de lui, reçoit communication de l'allocation qu'il compte adresser au président de la République et la transmet à ce dernier, afin qu'il puisse préparer sa réponse.

Le jour de l'audience venu, il monte, en grand uniforme, dans une voiture de la présidence et va chercher, en cérémonie, l'ambassadeur chez lui, pour le conduire, sans escorte et dans ce même équipage, au palais de l'Élysée. Puis, après la réception, il le reconduit à son hôtel, de la même façon.

Tout le monde, à Paris, a pu voir cela. Mais ce qui est moins connu, c'est qu'au *ricevimento* que donne l'ambassadeur quelques jours après la prise de possession de son poste, et où il reçoit, non-seulement les

membres du corps diplomatique et les personnages officiels, mais encore les personnes marquantes de la société qui désirent lui être présentées, l'introducteur des ambassadeurs se tient généralement auprès de lui pour lui nommer les gens au fur et à mesure qu'ils défilent. Il faut donc savoir son monde sur le bout du doigt pour remplir ces fonctions.

Lorsqu'un étranger de distinction, de passage à Paris, veut être présenté au président ou au ministre des affaires étrangères, c'est à l'introducteur des ambassadeurs que le représentant de son pays s'adresse.

Le bureau du *protocole* est l'arche sainte de l'étiquette. On y conserve précieusement dans des recueils classés avec soin, l'ordre des préséances diplomatiques dans toutes les circonstances imaginables, depuis le rang que doivent occuper entr'eux les noms des plénipotentiaires des différentes puissances contractantes dans l'instrument d'un traité, jusqu'à la place, à table, du troisième secrétaire ou de l'attaché libre de la République de Saint-Marin.

C'est là que sont rédigées, d'après des modèles invariables, mais aussi nombreux que les cas qui peuvent se présenter, les lettres de notifications aux souverains ou aux gouvernements étrangers. Ainsi, lorsque M. Carnot a informé les puissances de son élévation à la présidence de la République, la lettre est partie du protocole et non du cabinet du président.

Il y a des formules toutes spéciales à l'adresse des souverains orientaux : le Sultan, le Shah de Perse, l'Empereur de la Chine, etc. Le style en est imagé à la manière arabe, complimenteur, ampoulé, louangeur à l'excès et, en somme, tout à fait comique. Mais il faut cela pour être compris dans ces pays-là, et pour plaire à ces autocrates.

Mais le plus piquant pour les profanes, c'est la collection de toutes les formules de politesse à employer en tête et à la fin des dépêches dans

la correspondance diplomatique courante.

Il y a d'abord le ministre français, à qui on donne du *Monsieur le ministre et cher collègue*, en commençant, et que l'on prie, en terminant, d'agréer l'assurance de votre *plus haute considération*.

Le ministre d'une puissance amie, auquel on octroie en plus de l'*Excellence*.

L'ambassadeur français, en pays étranger, auquel on écrit : *Monsieur l'ambassadeur*, en vedette, c'est-à-dire sur une ligne séparée, et *Agréez l'assurance de ma très haute considération*.

L'ambassadeur étranger à Paris, auquel le ministre des affaires étrangères écrit de la même façon, en y ajoutant le titre d'*Excellence*, et en finissant par *Veillez agréer*, etc.

Les ministres plénipotentiaires, chargés d'affaires, conseillers d'ambassade, premiers, seconds et troisièmes secrétaires, auxquels le ministre écrit *Monsieur* tout court, en vedette ou sur la même ligne que le texte ; et *Agréez* ou *Recevez l'assurance de ma haute considération, de ma considération la plus distinguée, très distinguée, ou distinguée* tout court, selon leur grade.

Enfin, les simples attachés libres, auxquels le ministre se contente d'adresser cette formule : *Recevez l'assurance de ma parfaite considération*, ce qui, en style diplomatique, est le dernier degré du mépris.

L'attaché libre est tenu de se dire *le très humble et très obéissant serviteur* du ministre des affaires étrangères lorsqu'il lui écrit.

Le titre d'*Excellence*, qui n'existe plus en France, est cependant encore employé fréquemment par les agents français lorsqu'ils s'adressent au ministre des affaires étrangères. Affaire d'habitude.

Dans le monde de la presse, on prétend généralement que, dans une polémique, un journaliste doit toujours avoir le dernier mot. Nous pensons, au contraire, qu'il y a des circonstances où il faut savoir se taire,

et c'est ce que nous faisons au sujet de la lettre suivante :

Près Neuchâtel, 20 nov. 1888.

Rédaction du *Conteur vaudois*.

(Réponse à l'article : « Une grosse injustice. »)

Pour ne pas mériter le reproche que l'homme a fait de tout temps à la femme d'aimer trop à parler et de parler pour ne rien dire, c'est-à-dire pour des futilités, sur des sujets peu relevés, peu compliqués, trop simples, trop ordinaires, qui sans doute vous font bâiller; pour ne pas mériter, dis-je, ce reproche, je devrais me taire et faire encore la sourde oreille à toutes vos insinuations.

Mais, non! car si la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, elle nous a été donnée, à nous, pour l'exprimer. C'est ce que je vais faire, quoi qu'il faille un certain courage pour venir mêler notre simple verbiage, notre caquet d'oiseau à vos mâles accents, pleins de profondeur et de raison.

Et d'abord, puisque vous citez ce bon Lafontaine, pourquoi ne citez-vous que les deux lignes à notre adresse et supprimez-vous soigneusement les deux autres qui, sous le rapport du babil, vous placent au même rang que nous :

Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.
Et pourtant, c'est un homme qui a dit cela! Et un homme qui mettait autant de talent et de finesse à juger ses confrères qu'il en mettait à faire parler les animaux.

Quant à Legrand, aussi bien que la femme, il a dû, en rendant l'âme, se taire et cesser ses épigrammes.

Et cet autre rimeur, qui mêle la poésie avec le rasoir, que ne s'est-il coupé le bout de la langue en tour-

nant en ridicule la plus sage moitié du genre humain! la postérité n'y aurait rien perdu.

Admirez aussi cet auteur sérieux, ami de l'humanité, qui ne peut s'empêcher de rabaisser la femme en ayant l'air de lui rendre justice; qui, tout en reconnaissant que sa conversation est nécessaire à l'heureux développement de l'intelligence de l'homme, dès son enfance, décore ses leçons et ses persévérants et patients efforts du nom de *caquet*!

Mais tous vos traits, messieurs, ne servent qu'à nous dévoiler votre ingratitude et votre injustice. Nous ne nous en inquiétons guère; nous savons que, plus d'une fois, la femme a, par sa parole enthousiaste pour tout ce qui est bien, beau, juste et noble, réveillé la conscience et le cœur engourdis de l'homme, et lui a fait accomplir de grandes choses pour le bien de l'humanité. L'histoire est là pour le prouver.

Et, en supposant que vous ayez quelque droit de parler ainsi, Dieu n'a-t-il pas mêlé partout l'agréable à l'utile? N'a-t-il pas mis dans les concerts de la nature, le gazouillement de l'hirondelle, le doux chant du rossignol, la note vive du pinson, à côté du cri de la buse et de l'aigle et du croassement du corbeau? Croyez donc qu'il a fait notre babil à fioritures pour agrémenter un peu votre parole sérieuse et souvent grondeuse.

Pour vous, Monsieur le rédacteur, mon babil a ceci de bon : Il abrégera votre travail de cette semaine, — voyez comme la femme se venge par un bienfait, — en remplissant une colonne de votre journal, si toutefois vous lui faites cet honneur.

Une abonnée neuchâteloise.

Une curieuse question soulevée dans le *Journal des Débats* par M. de Parville :

Les animaux sont-ils susceptibles de se sacrifier dans l'intérêt de la communauté?

Un observateur répond nettement par l'affirmative, en citant l'exemple suivant sur les mœurs des fourmis :

« On cherche à enflammer une fourmière élevée par une colonie de fourmis de bois; on plante au milieu une allumette-bougie. Les fourmis se sauvent, mais d'autres arrivent et à la façon de véritables pompiers, projettent de l'acide formique sur le feu; la flamme baisse visiblement. On entend un petit crépitement: c'est le contact de l'acide avec le feu et aussi les membres de quelques fourmis qui rôtissent. Les fourmis les plus courageuses s'élancent sur le foyer même et retombent asphyxiées. Mais le danger est conjuré et l'allumette éteinte avant d'être consumée. La colonie est sauvée, grâce au dévouement de quelques-uns de ses membres, véritables martyrs qui se sont sacrifiés pour la communauté. »

Petites leçons.

Sous le titre : *Sollicitude familiale*, un correspondant du *Petit-Journal* publiait dernièrement d'excellentes réflexions :

« Je n'approuve certes pas, disait-il, ceux qui réservent pour les étrangers leurs paroles les plus aimables, leurs sourires les plus doux, tandis qu'ils n'ont pour leur famille que des mots brefs ou désagréables, un visage ennuyé. Car c'est aux siens qu'il faut donner les meilleurs sourires, c'est autour du foyer qu'il faut prodiguer sa grâce, son esprit et son cœur.

Toute la paroisse était rassemblée devant ma porte. Ces gens n'avaient jamais entendu d'autre musique que celle des alouettes ou de la corne du pâtre communal. Aussi donnaient-ils des signes très évidents d'une admiration enthousiaste, et quand je cessai de jouer, il y eut dans la rue un murmure de désappointement général.

Ce fut pour moi un trait de lumière et comme un enseignement providentiel. — Puisque ces païens étaient sensibles à la musique, c'était par là qu'il fallait les prendre pour les amener à la messe... Mais comment faire? Notre église n'avait pas même un harmonium, et j'étais trop pauvre pour en acheter un...

Alors je pensai, qu'à défaut d'orgue, ma clarinette pourrait peut-être... Dame, pourquoi pas? L'important était de gagner à Dieu ces âmes endurecies... Je n'hésitai plus, et le dimanche suivant, avant de chanter le *Kyrie*, je régalai mes dix vieilles femmes, d'un solo de clarinette. La nouvelle de ce cérémonial inu-

FEUILLETON du CONTEUR VAUDOIS

LE CURÉ DE VIRELOUP

par André THEURIET.

III

Les hommes et les femmes passaient au bois toutes leurs journées, y compris celle du dimanche; dès que les enfants couraient sur leurs douze ans, ils abandonnaient l'école et le catéchisme pour vagabonder en forêt... Tous ces gens-là ressemblaient à une horde de bêtes fauves, bien plus qu'à une assemblée de chrétiens.

Vous avez vu notre église, elle n'est pas riche; mais en ce temps-là c'était une grange où les pissenlits poussaient entre les pavés... et je vous réponds que ce n'était pas la fréquentation de mes paroissiens qui empêchait l'herbe de croître. Le dimanche je disais la sainte messe devant une dizaine de vieilles femmes et autant de marmots.

Jamais les hommes ne se montraient à

l'église. J'avais beau me mettre en frais d'éloquence, chaque dimanche; mes sermons auraient plutôt touché la pierre des piliers que le cœur de ces mécréants-là...

J'étais navré. Un soir de printemps, après avoir douloureusement réfléchi à cet endurcissement qui me mortifiait, j'adressai une fervente prière au bon Dieu, en le suppliant de me venir en aide, car pour mon compte j'y perdrais mon latin. La prière m'ayant rafraîchi le cœur, l'idée me vint tout à coup de me distraire de mes humeurs noires en faisant un peu de musique.

Dans ma jeunesse j'avais eu un certain talent sur la clarinette et j'avais emporté mon instrument en venant à Vireloup.

Je l'allai quérir au fond d'un placard et je me mis à jouer tout mon répertoire. La soirée était tiède, j'avais ouvert la fenêtre de ma bibliothèque, et voilà qu'entre deux morceaux, comme je jetais un coup d'œil dans la rue, j'y vis un attroupement considérable.